

# L'importance macroéconomique du crédit à la consommation

## Romain Duvivier, économiste

### Juin 2017

Dans cet article, nous nous interrogeons sur l'importance macroéconomique du crédit à la consommation en nous basant sur des données belges. La question de départ consiste à se demander si le crédit à la consommation permet de soutenir la croissance économique et la consommation des ménages.

Cette question nous semble importante dans le contexte actuel. D'une part, les débats socioéconomiques, mais aussi les faits statistiques mettent en évidence que le crédit à la consommation a tendance à peser de plus en plus sur les ménages et ce, en considérant tant l'évolution de leur endettement que les statistiques portant sur les défauts de paiement et le surendettement. D'autre part, certaines études mettent en avant les effets positifs du crédit sur la croissance économique. On songe, par exemple, pour la Belgique, à l'étude réalisée par le Professeur Huygebaert (KU Leuven) à la demande de l'Union Professionnelle du Crédit (UPC)<sup>1</sup>, et qui avait suscité certaines critiques de la part de l'Observatoire<sup>2</sup>.

L'objet de cet article est de faire le point sur les impacts macroéconomiques du crédit à la consommation en analysant ses effets positifs et négatifs. Dans une première partie, nous mettrons en avant certaines évolutions montrant que l'endettement en crédit à la consommation a eu tendance à peser plus lourdement sur le budget des ménages au cours des dernières années. Dans une seconde partie, nous tenterons de mesurer le soutien macroéconomique réel du crédit à la consommation. Ce faisant, nous montrerons à quel point le choix de l'indicateur retenu pour évaluer l'importance économique du crédit à la consommation détermine les conclusions et nous nous interrogerons sur la manière la plus appropriée de mesurer cette importance. Enfin, nous proposerons un indicateur qui nous semble adéquat pour apprécier cette importance de la manière la plus rigoureuse possible.

## **1. Le crédit à la consommation représente-t-il une charge de plus en plus lourde pour les ménages ?**

### **1.1. L'endettement en crédit à la consommation des ménages**

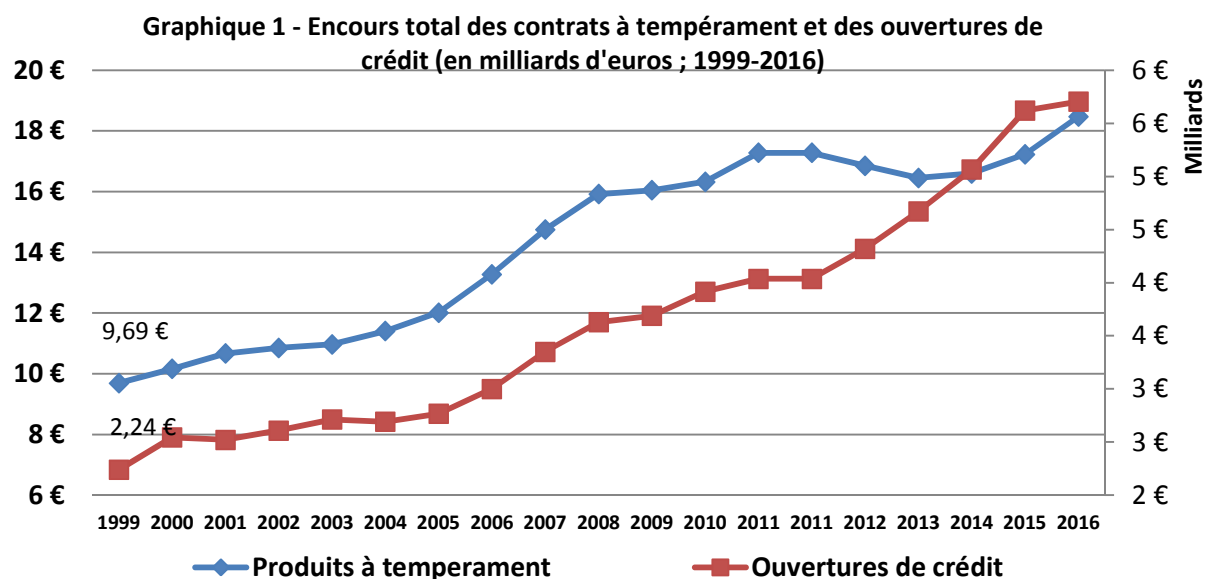
Le graphique 1 ci-dessous montre l'évolution des encours de crédit, soit le solde restant dû à la fin de chaque année, pour les produits à tempérament (les ventes à tempérament et les prêts à tempérament) et pour les ouvertures de crédit. Entre la fin de 1999 et la fin de 2016, l'encours des produits à tempérament a fortement augmenté puisqu'il est passé de 9,69 milliards d'euros à 18,47 milliards, soit une augmentation de 90,6%. L'évolution observée pour les ouvertures de crédit est encore plus importante. L'encours total a augmenté de 154,5% pour ce type de produit, passant sur la même période de 2,24 milliards d'euros à

<sup>1</sup> Huygebaert N., « Étude sur l'importance du crédit à la consommation et du crédit hypothécaire dans l'économie belge, 1995-2013 », Union Professionnelle du Crédit, janvier 2015. Cette étude est disponible en suivant le lien suivant : <http://www.upc-bvk.be/fr/press/studies/importance-of-credit>

<sup>2</sup> Voir à ce sujet : Duvivier R., Analyse de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement concernant l'article du Professeur Nancy Huygebaert intitulé « Étude sur l'importance du crédit à la consommation et du crédit hypothécaire dans l'économie belge », 2015. (Disponible sur le site de l'Observatoire dans la rubrique « analyse et études »).



5,70 milliards d'euros. Nous devons toutefois faire remarquer que l'augmentation des ouvertures de crédit qui s'observe depuis 2011 correspond à un changement dans la législation. A partir de 2011, les ouvertures de crédit de moins de 1.250 euros et remboursables dans les 3 mois (dont les « petites » ouvertures de crédit sur compte) sont soumises à l'application de la loi sur le crédit à la consommation et sont donc reprises dans les statistiques officielles. Ce n'était pas le cas auparavant alors que ces ouvertures de crédit existaient déjà. Une partie de l'augmentation de l'encours observée pour les ouvertures de crédit s'explique donc par ce phénomène.



Source : Calculs OCE sur données SPF Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation)

Il ne fait cependant aucun doute qu'au cours des dernières années, l'endettement en crédit à la consommation a fortement progressé en Belgique. Cette évolution est-elle inquiétante ? Le crédit à la consommation ne représente qu'une faible partie de l'endettement des ménages. Fin 2016, cette forme de crédit équivalait à 9,80% des encours de crédit totaux des particuliers, le solde étant constitué d'encours de crédit hypothécaire. Sur cette base, il serait tentant d'affirmer que, s'agissant de réfléchir à l'importance macroéconomique du volume de la dette supportée par les ménages, il faudrait surtout s'intéresser au crédit hypothécaire à but immobilier, selon la nouvelle terminologie. Il y a toutefois une différence majeure entre le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire à but immobilier. Ce crédit hypothécaire a toujours pour contrepartie un bien immobilier servant de garantie et figurant au « bilan » des ménages<sup>3</sup>. En suivant une approche comptable, au niveau microéconomique, la prise d'un crédit hypothécaire entraîne une hausse de l'endettement des ménages qui a pour contrepartie l'augmentation d'un de ses actifs. La situation patrimoniale nette des ménages est peu impactée par le crédit hypothécaire alors qu'elle est impactée négativement dans le cas du crédit à la consommation.

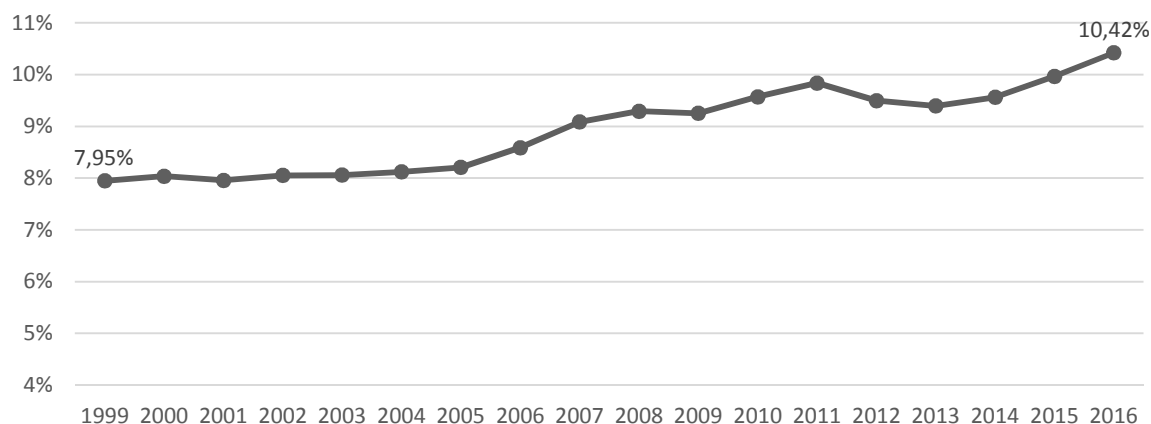
Afin de se positionner sur l'impact de l'endettement des ménages dans le cadre du crédit à la consommation, il y a lieu de le mettre en rapport avec deux variables : le revenu disponible

<sup>3</sup> Une contrepartie existe bien pour certains crédits à la consommation comme, par exemple, le prêt à tempérament destiné à financer l'achat d'un véhicule. Toutefois, au vu de la probabilité de détérioration, cette contrepartie n'a pas une valeur aussi stable que celle figurant à l'actif d'un ménage contractant un crédit hypothécaire à but immobilier.

des ménages (qui leur permet de supporter les charges de l'emprunt) et le coût de la vie (qui pourrait expliquer la nécessité accrue d'avoir recours au crédit à la consommation).

Une augmentation de l'endettement des ménages ne peut pas d'emblée être vue comme négative. L'encours de crédit ne constitue qu'un indicateur macroéconomique de l'endettement des ménages, qui doit être mis en lien avec la capacité des ménages à faire face à leurs dettes. Une augmentation de l'endettement qui s'accompagne d'une augmentation proportionnelle du revenu disponible des ménages n'exercera aucun impact macroéconomique négatif sur ces derniers. C'est pourquoi le graphique 2 ci-dessous reprend l'évolution du taux d'endettement des ménages en matière de crédit à la consommation tel que mesuré par le rapport entre l'encours de crédit et le revenu disponible des ménages. Le graphique montre que le taux d'endettement lié au crédit à la consommation est passé de 7,95% fin 1999 à 10,42% fin 2016. L'endettement en crédit à la consommation a donc évolué plus rapidement que le revenu disponible des ménages. Toutefois, l'évolution du taux d'endettement lié au crédit à la consommation reste très modérée si elle est comparée à celle du taux d'endettement en matière de crédit hypothécaire (non repris ici, mais cité à titre comparatif), qui a doublé sur la période considérée pour atteindre 90,6% fin 2016. Au total, si l'endettement en crédit à la consommation a donc augmenté au cours des dernières années, il n'en reste pas moins à un niveau acceptable comparé aux capacités financières des ménages.

**Graphique 2 - Evolution du taux d'endettement des ménages en crédit à la consommation de 1999 à 2016 (= encours de crédit à la consommation / revenu disponible)**

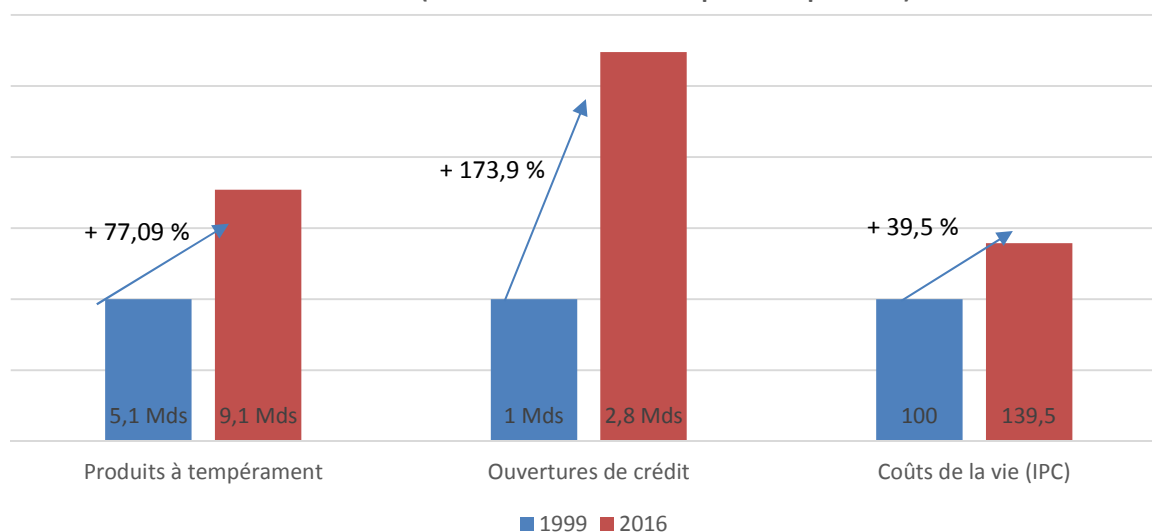


Source : Graphique et calculs OCE sur données BNB (Bulletin statistique) et ICN

Le crédit à la consommation a, comme son nom l'indique, pour vocation de financer les dépenses de consommation des ménages. Dans la mesure où les ménages ont eu tendance à consommer davantage au cours de la période considérée, il est normal que le recours au crédit ait augmenté. Deux raisons peuvent expliquer une augmentation des dépenses de consommation des ménages. Une telle évolution peut, premièrement, s'expliquer par une augmentation en volume des biens et services consommés. Deuxièmement, l'évolution du niveau général des prix peut faire que, pour un même volume consommé, les dépenses de consommation en euros augmentent et, avec elles, l'encours du crédit à la consommation. La question qui se pose est donc de savoir si l'évolution de l'endettement des ménages s'explique par l'inflation ou, au contraire, résulte d'un recours accru au crédit destiné à consommer davantage de biens et de services.

Les deux premières barres du graphique 3 ci-dessous montrent qu'entre 1999 et 2016, l'encours de produits à tempérament octroyés annuellement est passé de 2,1 milliards d'euros à 9,1 milliards d'euros, soit une augmentation de 77,09%. Sur cette même période, l'inflation cumulée s'est élevée à 39,5%. Une proportion de 50% de la hausse des encours pour les produits à tempérament (et donc de l'endettement des ménages) s'explique donc par un « effet-prix » : les montants octroyés annuellement augmentent pour faire face à des biens et services devenus plus chers. A côté de ce renchérissement de la consommation, le solde, et donc une part non-négligeable de l'évolution des montants octroyés au titre des produits à tempérament, a servi à accroître la consommation des ménages en volume.

**Graphique 3 - Evolution en indice (1999=100) des encours annuels octroyés pour les produits à tempérament, les ouvertures de crédit et comparaison avec l'évolution du coût de la vie (IPC en indice 1999 = 100 pour comparaison)**



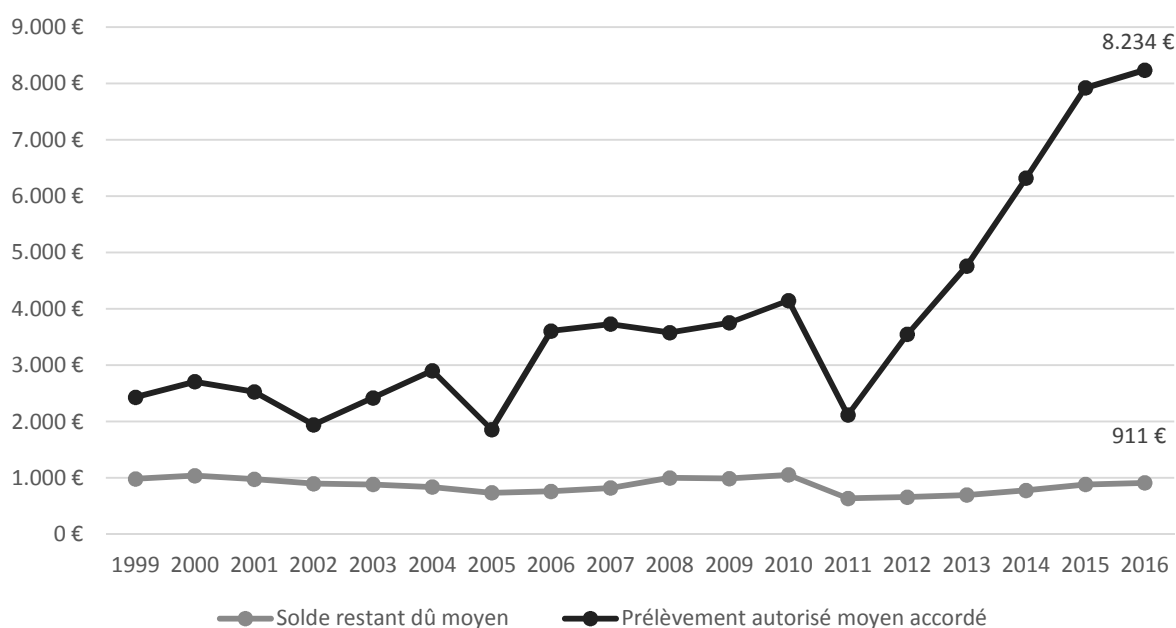
Source : Graphique et calculs OCE sur données BNB (Bulletin statistique) et ICN (Indice des Prix à la Consommation, IPC)

Comparativement aux produits à tempérament, l'évolution des encours octroyés est beaucoup plus importante pour les ouvertures de crédit : les encours octroyés annuellement ont augmenté de 173,9% pour une inflation cumulée qui n'est que de 39,5%. On devrait donc en conclure que, pour les ouvertures de crédit, l'évolution du coût de la vie n'explique pratiquement pas celle des encours ainsi que celle de l'endettement des ménages. Toutefois, pour ce type de crédit, les encours octroyés ne représentent que du crédit potentiel. Il est évident que seule une fraction des 2,8 milliards d'encours octroyés en 2016 est réellement utilisée. On peut se demander pourquoi les découverts autorisés ont évolué de manière aussi importante et, surtout, sans commune mesure avec l'évolution du coût de la vie.

Le graphique 4 ci-dessous montre qu'au fil du temps, un décalage de plus en plus important est apparu entre les possibilités de prélèvement accordées par les prêteurs (mesurées par le prélèvement autorisé moyen accordé) et l'usage effectif des ouvertures de crédit (mesuré par le solde restant dû moyen). Sur la période considérée, le solde restant dû moyen sur les ouvertures de crédit en cours est resté pratiquement stable. Fin 2016, le solde restant dû moyen s'élevait à 911 euros. Les possibilités de prélèvement octroyées par les prêteurs sur les nouvelles ouvertures de crédit, par contre, se sont accrues de manière considérable pour

passer de 2.432 euros en 1999 à 8.234 euros en 2016. Ce chiffre de 8.234 euros peut sembler énorme mais il s'agit d'une moyenne et cette mesure a fortement tendance à être impactée par les « valeurs extrêmes ». Or, en prenant pour exemple le second trimestre 2016, seuls 1.094 contrats d'ouverture de crédit portaient sur des découverts autorisés de plus de 9.915 euros (Statistiques financières du SPF-Economie). Bien que très rares, ces contrats font augmenter la moyenne. Toutefois, si les ouvertures de crédit avec des découverts autorisés aussi importants étaient pleinement utilisées, elles auraient dû faire augmenter le solde restant dû moyen. Or, ce n'est pas le cas.

**Graphique 4 - Evolution comparée du solde restant dû moyen et du prélèvement autorisé moyen (ouvertures de crédit)**



Source : Calculs OCE sur données SPF Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation et données de la population)

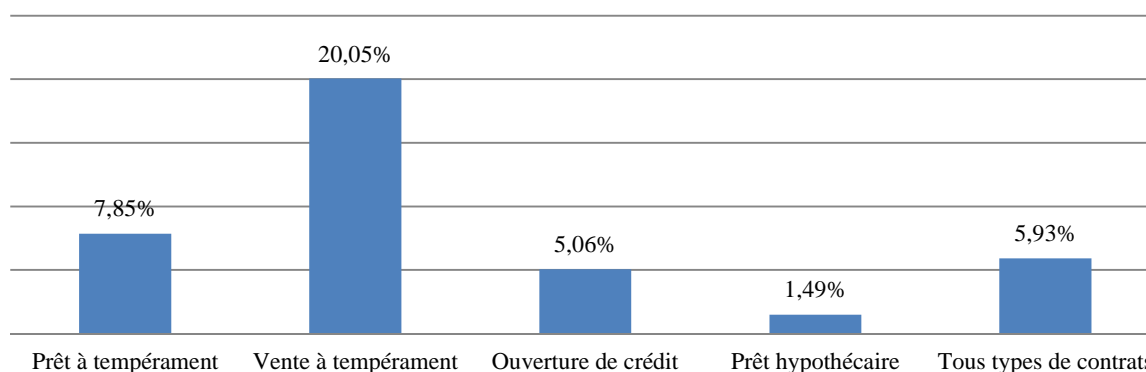
En conclusion, les découverts autorisés accordés par les prêteurs ont évolué plus rapidement que l'usage effectif qui en est fait par les consommateurs. Un décalage apparaît donc à travers le temps entre l'utilisation effective des ouvertures de crédit et les octrois. Il ne s'agit pas ici de s'interroger sur l'existence de cet écart entre les courbes. Le principe de l'ouverture de crédit étant d'offrir une réserve de pouvoir d'achat utilisable en cas de besoin, il est normal qu'un écart apparaisse entre l'usage effectif moyen et la moyenne des possibilités de prélèvement. Un solde restant dû moyen s'approchant du prélèvement autorisé moyen signifierait que les consommateurs ont utilisé au maximum leurs réserves de pouvoir d'achat. Une telle situation ne serait bien entendu pas souhaitable. L'augmentation de l'écart entre les courbes, par contre, signifie que les découverts autorisés évoluent beaucoup plus rapidement que les besoins effectifs des consommateurs. Bien qu'il soit tout à fait justifiable que les consommateurs disposent d'une réserve de pouvoir d'achat, on peut se demander s'ils avaient réellement besoin que celle-ci croisse autant. En outre, pour certains consommateurs qui connaîtraient des difficultés financières temporaires, une réserve de pouvoir d'achat trop importante, en décalage par rapport à leurs capacités financières, peut s'avérer dangereuse au cas où ils tenteraient de remédier à leur situation en puisant dans leurs possibilités de découvert.

## 1.2. L'importance des défauts de paiement en matière de crédit à la consommation

Nous venons de montrer que les encours de crédit à la consommation ont fortement augmenté au cours des dernières années. De plus, ils ont évolué plus rapidement que le revenu disponible avec un taux d'endettement en crédit à la consommation qui est passé de 7,95% en 1999 à 10,42% en 2016. Ce chiffre de 10,42% montre toutefois que l'endettement en crédit à la consommation reste relativement en phase avec les ressources des ménages. Les encours de crédit ont également augmenté nettement plus rapidement que l'inflation. L'augmentation de l'endettement en crédit à la consommation n'est donc pas uniquement imputable à une augmentation des prix mais s'explique aussi par une plus grande consommation de biens et services rendue possible par le crédit. L'endettement est donc devenu plus important pour les ménages. Est-ce à dire qu'il est trop important, pour une partie au moins des ménages, ce qui devrait se traduire par une augmentation des défauts de paiement ?

Le pourcentage d'emprunteurs défaillants est une première manière de mesurer l'importance des défauts de paiement. Cette mesure est obtenue en divisant le nombre d'emprunteurs enregistrés pour au moins un contrat de crédit défaillant par le nombre total d'emprunteurs enregistrés dans la Centrale des Crédits aux Particuliers. Fin 2016, 370.701 emprunteurs étaient enregistrés pour au moins un contrat défaillant dans la CCP (fichier négatif) alors que 6.256.394 personnes avaient au moins un crédit en cours (fichier positif). Tous types de contrats confondus, le pourcentage d'emprunteurs défaillants s'élevait alors à 5,93%. Le pourcentage d'emprunteurs défaillants diffère largement selon le type de crédit considéré (voir graphique 5 ci-dessous). Le crédit hypothécaire affiche un pourcentage d'emprunteurs défaillants nettement plus faible que le crédit à la consommation : 1,54% pour le crédit hypothécaire contre respectivement 7,85% et 5,06% pour les prêts à tempérament et les ouvertures de crédit. La vente à tempérament présente le taux d'emprunteurs défaillants le plus élevé<sup>4</sup>. En tout état de cause, le crédit à la consommation génère un nombre important de défaillances.

**Graphique 5 : Pourcentage des emprunteurs belges défaillants (fin 2016)**

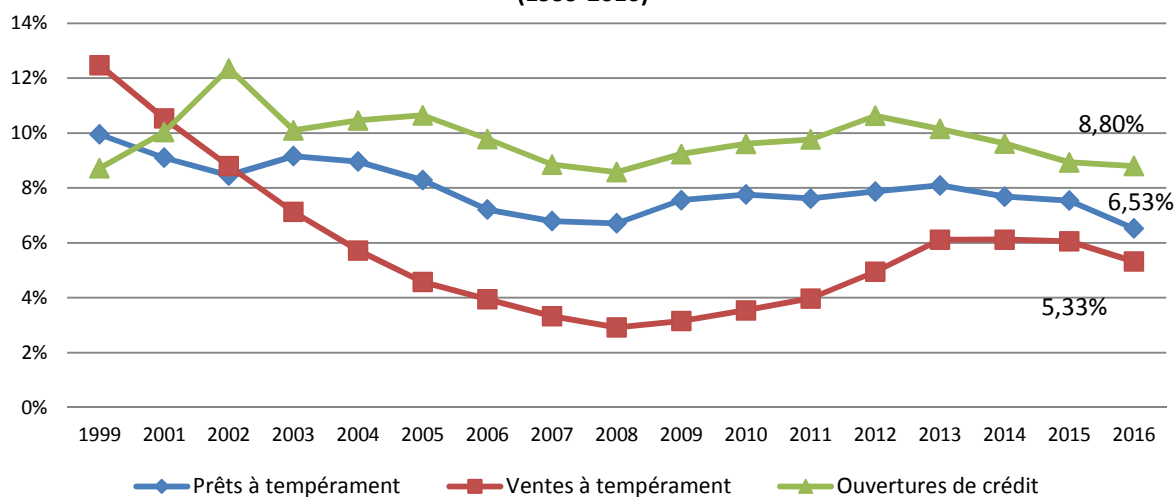


Source : Graphique et calculs OCE sur données CCP (BNB)

<sup>4</sup> Le chiffre de 20,05% obtenu pour les ventes à tempérament doit être nuancé. Ce type de produit étant de moins en moins octroyé, moins de nouveaux contrats arrivent chaque année dans le CCP alors que les contrats en défauts de paiement restent inscrits tant que la situation n'est pas régularisée. Ce fait explique le pourcentage important de ventes à tempérament défaillantes.

Du graphique ci-dessus, on pourrait être tenté de conclure que l'ouverture de crédit est un produit qui présente moins de risque de défaillance que les produits à tempérament. Il s'agit à nouveau de se rappeler que l'ouverture de crédit ne représente que du crédit potentiel. Il est évident, comme suggéré par le graphique 4, que certaines personnes ayant des ouvertures de crédit ne les utilisent pas et ne pourront donc pas être en défaut de paiement. Une bonne mesure de la dangerosité relative des ouvertures de crédit ne devrait tenir compte que des personnes qui ont réellement recours à ce type de crédit. Une telle donnée n'existe pas<sup>5</sup>. Afin de remédier, partiellement au moins, à ce souci de comparaison lié au fait que les ouvertures de crédit ne présentent que du crédit potentiel, le graphique 6 ci-dessous montre le rapport entre le montant de l'arriéré et le solde restant dû pour ce type de contrat. Cette statistique permet de mesurer l'importance relative des défauts de paiement des différents contrats mais en ne tenant compte que des montants effectivement empruntés. Plus le rapport est élevé, plus un type de crédit peut être considéré comme problématique au sens qu'une part importante des montants empruntés est en défaut de paiement.

**Graphique 6 - Evolution du rapport entre l'arriéré et le solde restant dû (1999-2016)**



Source : Calculs OCE sur données SPF Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation)

Le graphique 6 ci-dessus suggère que l'utilisation du rapport entre l'arriéré et le solde restant dû au lieu du pourcentage d'emprunteurs défaillants modifie la position relative des ouvertures de crédit dans les situations de défaut de paiement. L'arriéré en matière d'ouverture de crédit correspondait, fin 2016, à 8,80% du solde restant dû contre, respectivement, 6,53% et 5,33% pour les prêts et les ventes à tempérament. Toutefois, depuis 2012, le rapport entre l'arriéré et le solde restant dû a nettement diminué pour les ouvertures de crédit.

La mesure de l'importance des défauts de paiement partant du montant de l'arriéré est donc particulièrement défavorable aux ouvertures de crédit mais est préférable au pourcentage d'emprunteurs défaillants puisqu'il exclut du rapport les personnes ayant des ouvertures de crédit en cours mais non utilisées.

<sup>5</sup> En outre, il est bon de rappeler que l'ouverture de crédit est le crédit le plus fréquemment rencontré dans les dossiers de médiation de dettes. En 2015 et en ce qui concerne les SMD wallons, 46,2% des dossiers traités comportaient au moins une ouverture de crédit.

## **2. Crédit à la consommation : un soutien à l'activité économique ?**

Nous venons de montrer que le crédit à la consommation exerce aujourd'hui une pression plus forte sur les ménages et a eu tendance à fortement augmenter au cours des dernières années. L'évolution de cet endettement reste toutefois dans des proportions acceptables en comparaison avec celle du pouvoir d'achat des ménages. On constate cependant que les défauts de paiement sont relativement fréquents (et en augmentation) pour le crédit à la consommation.

À côté de cela, le crédit à la consommation offrirait des avantages macroéconomiques, en particulier en soutenant la croissance. Pour évaluer ce soutien il faut, comme pour toute question d'ordre macroéconomique, adopter deux perspectives. Premièrement, dans une perspective structurelle, le crédit à la consommation offre-t-il un soutien durable à l'économie en permettant un rythme de croissance systématiquement supérieur à ce qu'il serait en l'absence de ce type de crédit ? Deuxièmement, dans une perspective conjoncturelle : le crédit à la consommation se substitue-t-il au revenu des ménages afin de limiter l'impact macroéconomique des baisses de consommation en période de mauvaise conjoncture économique ?

### **2.1. Le crédit à la consommation apporte-t-il un soutien structurel au processus de croissance économique ?**

Les octrois de crédit à la consommation apportent-ils un soutien structurel à l'économie en permettant un rythme de croissance supérieur à ce qu'il serait en l'absence des crédits octroyés ? C'est à cette question que nous allons maintenant tenter de répondre. Il faut toutefois répondre préalablement à une autre question : comment mesurer le soutien du crédit à la consommation à la croissance économique ? Dans la suite de l'article, nous présenterons différents modes de mesure de ce soutien et en ferons l'analyse critique, ce qui nous permettra de dégager la mesure qui nous paraît la plus pertinente. Cette démarche exploratoire commence par l'encours des crédits, qui est la variable la plus souvent utilisée pour mesurer le soutien macroéconomique du crédit mais, comme nous le montrerons, qui est également la mesure la moins appropriée. Pour terminer, nous proposerons une mesure originale du soutien structurel à la croissance apporté par le crédit à la consommation qui nous semble plus appropriée.

#### ***a) Mesurer le soutien macroéconomique à partir des encours ?***

Certains analystes mesurent le rôle macroéconomique du crédit à la consommation en partant des encours du solde restant dû à une date donnée<sup>6</sup>. C'est le choix effectué par N. Huygebaert<sup>7</sup> qui a travaillé sur des données belges, mais aussi par Sofinco<sup>8</sup> dans son panorama sur le crédit à la consommation en Europe.

Suivant cette approche, le crédit à la consommation correspondait en 2016 à 11,52% des dépenses de consommation des ménages et à 5,73% du PIB (voir graphique ci-dessous). En outre, sur la période allant de 1995 à 2016, le rapport entre les encours de crédit à la

---

<sup>6</sup> L'encours du solde restant dû à une date donnée (qui sera toujours le 31 décembre dans ce qui suit) est la somme des montants en capital qui doivent encore être remboursés par les emprunteurs à cette date. A l'inverse des octrois dont nous reparlerons plus loin, l'encours est une « variable de stock ».

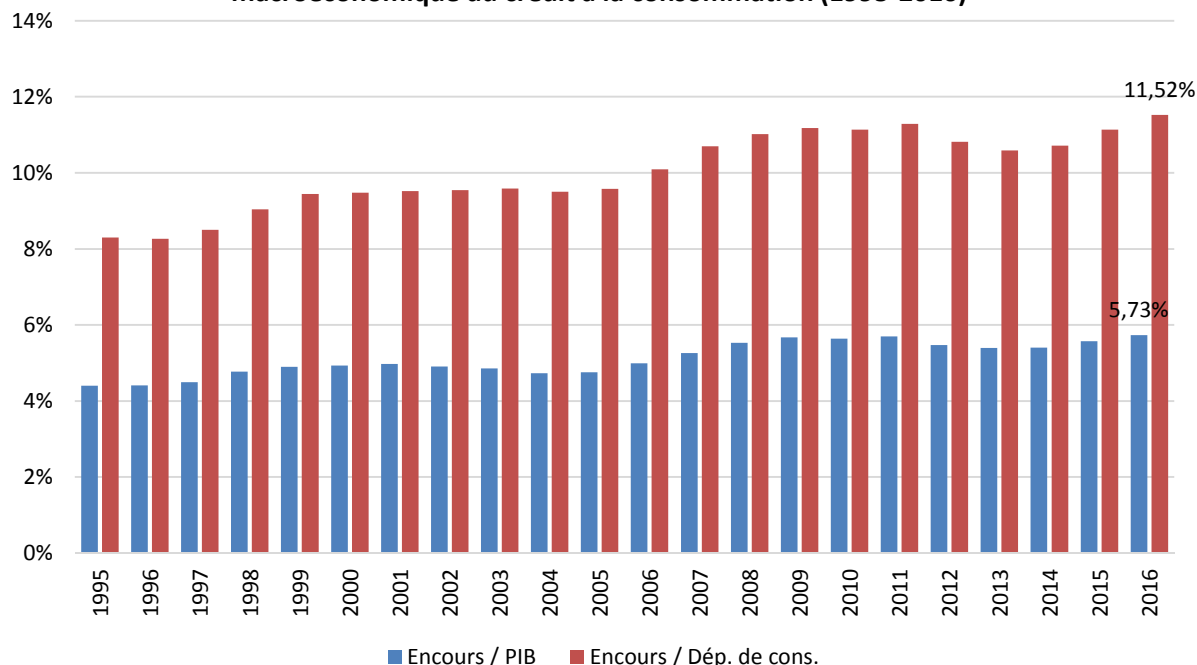
<sup>7</sup> Ibidem

<sup>8</sup> SOFINCO Consumer Finance, « Panorama du marché du crédit à la consommation en Europe en 2013 », juillet 2014.



consommation et les dépenses de consommation des ménages a toujours été supérieur à 8% et le rapport entre les encours de crédit et le PIB a toujours été supérieur à 4%.

**Graphique 7 - Evolution des encours de crédit comme mesure du soutien macroéconomique du crédit à la consommation (1995-2016)**



Source : Graphique OCE sur données SPF-Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation) et ICN

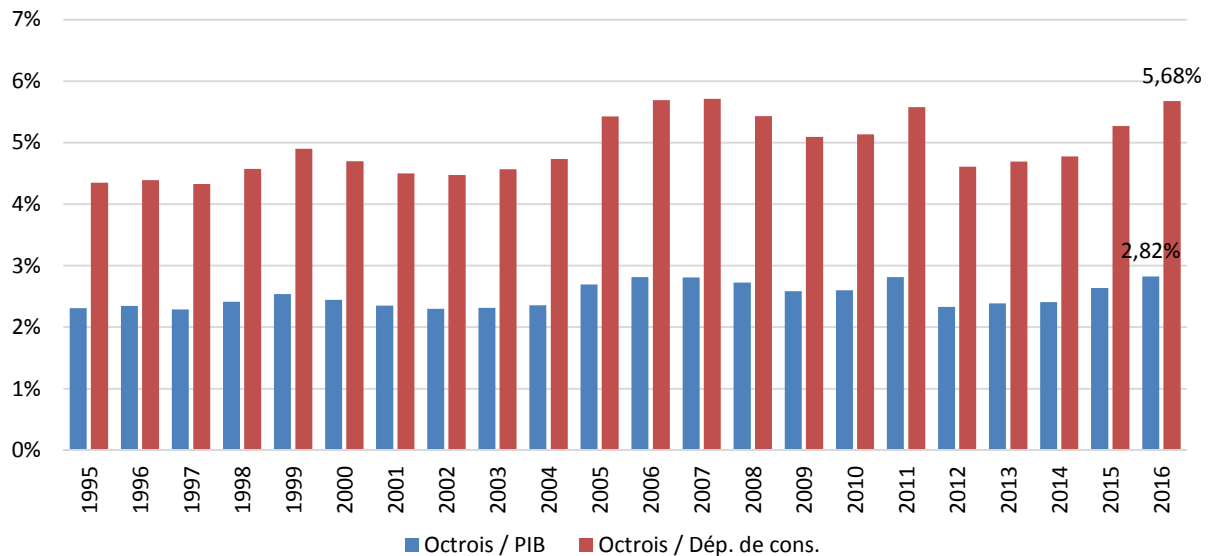
La lecture de ces chiffres pourrait conduire à la conclusion, à notre avis erronée, que le crédit à la consommation aurait généré 11,52% de la consommation des ménages et 5,73% de la richesse créée en Belgique. Or, dans les encours de crédit comptabilisés pour l'année 2016, se trouvent des crédits octroyés lors des années précédentes mais qui n'ont pas encore été remboursés. Seuls les octrois de 2016 sont susceptibles de financer de la consommation au cours de cette année. Une mesure du soutien structurel du crédit à la consommation se basant sur les octrois bruts a donc pour effet de surestimer le rôle macroéconomique du crédit à la consommation.

### ***b) Mesurer le soutien macroéconomique à partir des octrois ?***

En réponse à la critique précédente, on pourrait choisir de mesurer l'importance macroéconomique du crédit à la consommation en partant des octrois<sup>9</sup> plutôt que des encours. Ainsi, on tient effectivement compte de ce que seuls les octrois de 2016, par exemple, sont susceptibles d'impacter la consommation et le PIB de cette même année. Avec cet indicateur alternatif, le crédit à la consommation équivaut, pour 2016, à 5,68% de la consommation des ménages en Belgique et 2,82% de la richesse créée sur le territoire (voir le graphique ci-dessous). Ces chiffres, qui sont inférieurs de moitié à ceux du graphique 7, sont certainement plus révélateurs de l'importance réelle du crédit à la consommation pour l'économie belge.

<sup>9</sup> L'octroi de crédit lors d'une année donnée correspond à l'ensemble des montants en capital qui ont été prêtés au cours de cette année. Il s'agit d'une « variable de flux » alors que l'encours est une « variable de stock ».

**Graphique 8 - Les octrois comme mesure du soutien macroéconomique du crédit à la consommation**



Source : Graphique OCE sur données SPF-Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation) et ICN

Deux arguments nous poussent cependant à nous demander si les octrois constituent réellement la manière la plus adéquate de mesurer le soutien structurel apporté par le crédit à la consommation.

Premièrement, et comme suggéré par le graphique 4, seule une partie des découverts autorisés au titre des ouvertures de crédit est effectivement utilisée par les consommateurs. Pour 2016, les données du SPF Economie (statistiques sur le crédit à la consommation) indiquent que le solde restant dû des ouvertures de crédit représentait 5,7 milliards d'euros. Les données de la Centrale des Crédits aux Particuliers indiquent, quant à elles, que le total des découverts autorisés pour les ouvertures de crédit était, cette même année, de 17,05 milliards d'euros. L'écart important entre ces chiffres prouve qu'une part non-négligeable des montants accordés au titre d'ouvertures de crédit n'est pas utilisée. Le rapport entre les octrois de produits à tempérament et la consommation des ménages n'est, lui, que de 4,34%. Il nous semble donc plus juste d'affirmer que le soutien économique effectif du crédit à la consommation est compris entre une fourchette allant de 4,34% et 5,68% de la consommation des ménages. Le chiffre de 5,68% constituant le haut de la fourchette fait l'hypothèse, comme c'était le cas au graphique 8, que l'intégralité des octrois d'ouvertures de crédit finance de la consommation. Le chiffre de 4,34% suppose que seuls les octrois de produits à tempérament financent de la consommation. La réalité se situe entre ces chiffres. En suivant une même logique, l'importance réelle du crédit à la consommation par rapport au PIB est comprise entre 2,16% et 2,82%. En raison du fait que les ouvertures de crédit ne constituent que du crédit potentiel, toute mesure du soutien structurel du crédit qui partirait des octrois aurait pour effet de surestimer le rôle macroéconomique du crédit.

Deuxièmement, les modes de mesure de l'impact du crédit à la consommation présentés jusqu'ici ne tiennent compte que de l'impact positif de ce type de crédit sur la croissance : les crédits utilisés au cours d'une période de temps donnée permettraient d'augmenter la consommation des ménages, et donc le PIB de cette période. Toutefois, comme le crédit doit par définition être remboursé, il faut également tenir compte de l'impact négatif exercé par les remboursements sur la capacité à consommer des ménages.

**c) La prise en compte de l'impact négatif des remboursements de crédit : mesurer le soutien du crédit à la consommation à partir de la variation des encours**

Les remboursements des crédits octroyés en 2016 et lors des années précédentes ont eu un impact négatif sur la consommation des ménages puisque les remboursements effectués par les ménages réduisent le revenu qu'ils peuvent affecter à la consommation. Même un indicateur se basant sur les octrois de crédit, et sur les prélèvements dans le cas des ouvertures de crédit, a donc aussi pour effet de surestimer l'impact macroéconomique du crédit à la consommation.

Combiner au sein d'une même mesure l'effet positif des octrois et l'effet négatif des remboursements est possible en considérant, comme mesure du soutien macroéconomique apporté par le crédit à la consommation, la variation de l'encours du solde dû sur une année donnée. L'encours du solde dû à la fin d'une année dépend de l'encours du début de l'année auquel s'ajoutent les crédits effectivement utilisés pendant l'année, moins les remboursements en capital effectués au cours de la même année. Si, par exemple, lors d'une année t, l'octroi a été de 1.000 euros mais que l'augmentation de l'encours n'a été que de 200 euros entre t-1 et t, cela signifie qu'à côté des 1.000 euros octroyés, les remboursements se sont élevés à 800 euros. Seul un montant de 200 euros a donc effectivement financé de la consommation. La variation de l'encours mesure donc une sorte « d'impact net » du crédit à la consommation sur la consommation des ménages, qui combine les effets positifs des octrois et les effets négatifs des remboursements alors que les octrois ne mesurent qu'un « impact brut » qui ne tient pas compte de l'impact négatif des remboursements.

Par exemple en 2016, comme illustré dans le tableau ci-dessous, les octrois de crédit à la consommation se sont élevés à 11.912 millions d'euros. L'augmentation de l'encours entre 2015 et 2016 s'est élevée à 1.328 millions d'euros. Cela signifie donc que les remboursements se sont élevés à 10.584 millions d'euros. Il va de soi que ce montant a été prélevé par les consommateurs sur leur budget et qu'il n'était dès lors plus disponible pour financer de la consommation. Une consommation a donc bien été financée à hauteur de 11.912 millions d'euros, mais l'effet net n'est que de 1.328 millions d'euros.

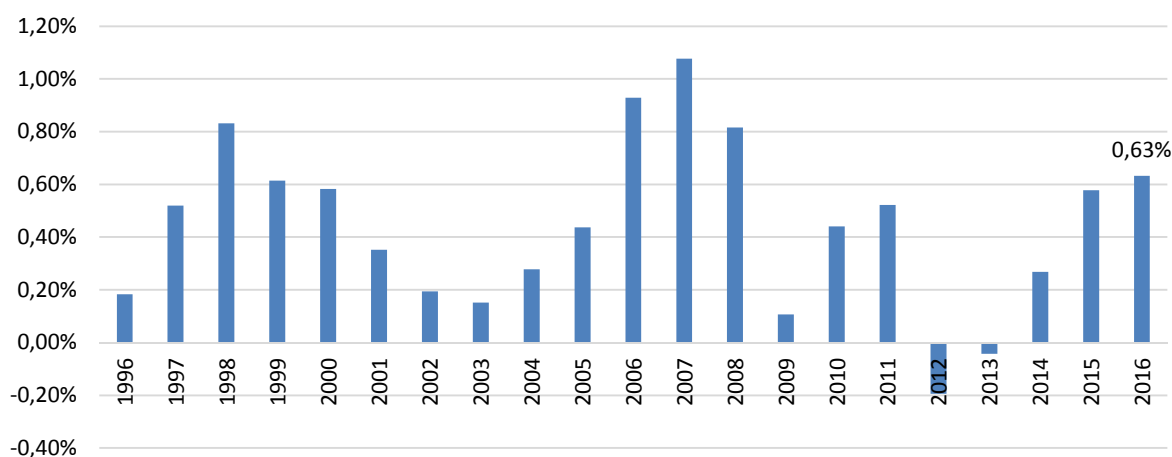
<b>Tableau 1 - Evaluation de l'effet net des octrois de crédit à la consommation (données en millions d'euros ; évolution 1995-2016)</b>					
<b>Année</b>	<b>Consommation finale des ménages</b>	<b>Octrois crédit à la consommation au cours de l'année</b>	<b>Encours crédit à la consommation à la fin de l'année</b>	<b>Effet net</b>	<b>Remboursement de crédit au cours de l'année</b>
<b>1995</b>	112.318	4.885	9.320	/	/
<b>1996</b>	115.322	5.064	9.531	211	4.853
<b>1997</b>	119.421	5.171	10.152	621	4.550
<b>1998</b>	123.693	5.658	11.180	1.028	4.630
<b>1999</b>	126.618	6.202	11.957	777	5.425
<b>2000</b>	134.436	6.316	12.740	783	5.533
<b>2001</b>	138.988	6.253	13.230	490	5.763
<b>2002</b>	141.426	6.329	13.505	275	6.054
<b>2003</b>	143.113	6.534	13.722	217	6.317
<b>2004</b>	148.785	7.043	14.135	413	6.630
<b>2005</b>	154.616	8.393	14.811	676	7.717

2006	161.648	9.197	16.313	1.502	7.695
2007	169.473	9.685	18.137	1.824	7.861
2008	177.798	9.656	19.587	1.450	8.206
2009	176.978	9.014	19.776	189	8.825
2010	184.948	9.500	20.590	814	8.686
2011	191.259	10.670	21.588	998	9.672
2012	196.017	9.031	21.206	-382	9.413
2013	199.444	9.358	21.121	-85	9.443
2014	202.182	9.661	21.664	543	9.118
2015	205.114	10.814	22.848	1.184	9.630
2016	209.835	11.912	24.176	1.328	10.584

Source : Calculs OCE sur données SPF-Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation)

La consommation des ménages s'étant élevée à 209.835 millions d'euros en 2016, le crédit n'a donc effectivement financé que 0,63% de cette consommation (1.328 / 209.835). Sur la période allant de 1996 à 2016, le crédit n'a soutenu, en moyenne, que 0,44% de la consommation des ménages. Comme montré par le graphique 10 ci-dessous, l'apport net du crédit à la consommation au soutien des dépenses de consommation des ménages n'a été supérieur à 1% qu'au cours d'une seule année. En 2012 et 2013, le crédit à la consommation a exercé un effet négatif sur la consommation des ménages dès lors que l'on considère l'effet net. Pour 2013, par exemple, la variation de l'encours ayant même été légèrement négative (voir tableau ci-dessus), le crédit à la consommation a eu un effet négatif sur la consommation des ménages de l'ordre de -0,04%.

**Graphique 10 - Apport effectif du crédit à la consommation au soutien de la consommation des ménages**



Source : Calculs et graphique OCE sur données SPF-Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation) et ICN

Il s'ensuit que, dès lors que l'on considère l'impact des remboursements sur la capacité de consommation des ménages, le crédit à la consommation continue à impacter positivement la consommation des ménages mais de manière nettement inférieure à ce que peuvent laisser penser d'autres indicateurs.

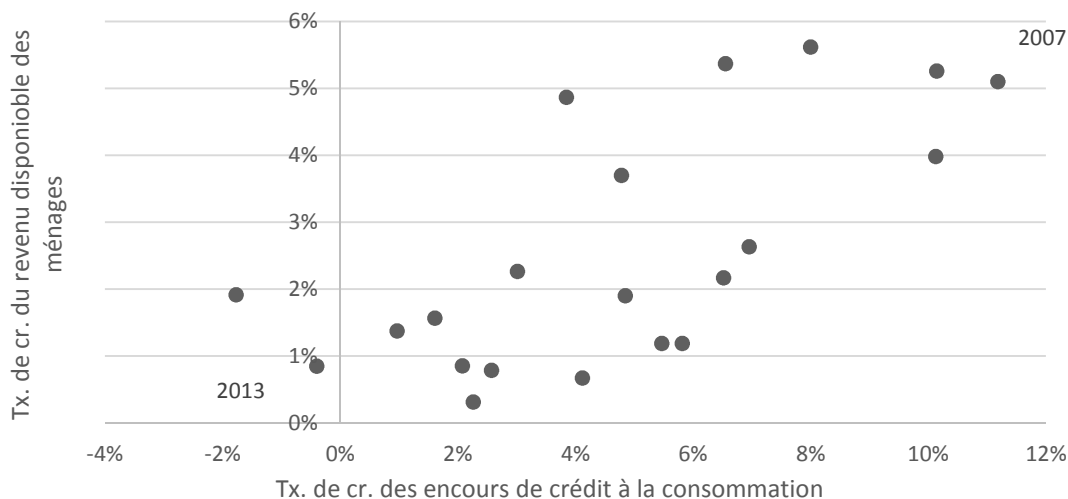
## 2.2. Le crédit à la consommation soutient-il l'économie en période de conjoncture défavorable ?

Dans une perspective structurelle, le crédit à la consommation a donc peu d'impact macroéconomique. Une seconde manière d'envisager le soutien macroéconomique que pourrait exercer le crédit à la consommation consiste à se demander si celui-ci permet de maintenir la consommation des ménages en période conjoncturelle défavorable. En d'autres termes, les ménages ont-ils un recours accru au crédit afin de maintenir leur consommation en période de crise ? Dans l'affirmative, la variation de l'encours telle que mesurée au point précédent devrait être plus importante en période de diminution du revenu disponible des ménages et ce, afin de compenser l'impact négatif de la diminution du revenu sur la consommation des ménages.

Dans le graphique 11 ci-dessous, le taux de croissance du revenu disponible des ménages est mis en relation avec le taux de croissance de l'encours de crédit pour chaque année entre 1997 et 2016. Une croissance positive des encours de crédit signifie que le crédit a exercé un « effet net » positif sur la consommation des ménages. Cet effet net combine, comme précédemment, les effets positifs des octrois et négatifs des remboursements. Plus le taux de croissance des encours est élevé, plus le crédit à la consommation apporte un soutien important à la consommation des ménages. Le graphique 11 montre qu'en 2013, par exemple, le taux de croissance du revenu disponible des ménages n'était que de 0,85% alors que l'encours du solde restant dû a diminué de 1,77%. Inversement, les années pour lesquelles le revenu disponible a évolué plus rapidement sont également celles qui ont connu les hausses d'encours les plus importantes. C'est, par exemple, le cas pour l'année 2007 avec une croissance du revenu disponible de plus de 5% et une croissance des encours de 21,4%. La relation entre ces deux variables est positive.

Le crédit à la consommation a donc un caractère pro-cyclique : les périodes conjoncturelles plus favorables (caractérisées par une croissance du revenu disponible élevée) sont marquées par des encours de crédit en nette hausse. Le crédit à la consommation ne soutient donc pas l'activité économique en période de basse conjoncture. Dans une optique conjoncturelle, le crédit à la consommation n'apporte donc aucun soutien macroéconomique.

**Graphique 11 - Relation entre les taux de croissance des encours de crédit à la consommation et du revenu disponible des ménages**



Source : Calculs et graphique OCE sur données SPF-Economie (statistiques financières sur le crédit à la consommation) et ICN

## **Conclusion**

Dans cet article, nous nous sommes interrogés sur l'importance macroéconomique du crédit à la consommation. Nous avons tout d'abord montré que le crédit à la consommation exerçait une pression économique de plus en plus forte sur le budget des ménages. Premièrement, l'endettement des ménages en termes de crédit à la consommation représente un poids non-négligeable et a eu tendance à fortement augmenter au cours des dernières années. Deuxièmement, les défauts de paiement sont relativement fréquents, et en augmentation pour le crédit à la consommation.

Toutefois, selon certains analystes, le crédit à la consommation apporterait un soutien significatif à la croissance économique. Nous avons tenté de vérifier l'existence ainsi que l'importance d'un tel soutien en partant des données belges. La possibilité de ce soutien a été analysée en suivant deux perspectives, conjoncturelle et structurelle. Premièrement, dans une perspective structurelle, le crédit à la consommation offrirait certes un soutien durable à l'économie en permettant un rythme de croissance supérieur à ce qu'il serait en l'absence de ce type de crédit. Toutefois, ce soutien paraît relativement faible. Au demeurant, après avoir fait l'analyse critique de différentes mesures possibles de ce soutien macroéconomique et avoir mis en évidence celle qui paraît la plus pertinente, nous avons pu estimer que, en moyenne annuelle et sur la période allant de 1996 à 2016, l'ampleur du soutien du crédit à la consommation à la consommation des ménages n'a été que de l'ordre de 0,44%. Deuxièmement, nous avons montré que le crédit à la consommation n'apportait aucun soutien conjoncturel à la croissance. De fait, en période de mauvaise conjoncture économique, le crédit à la consommation ne permet pas de limiter l'impact de la baisse du revenu disponible des ménages.